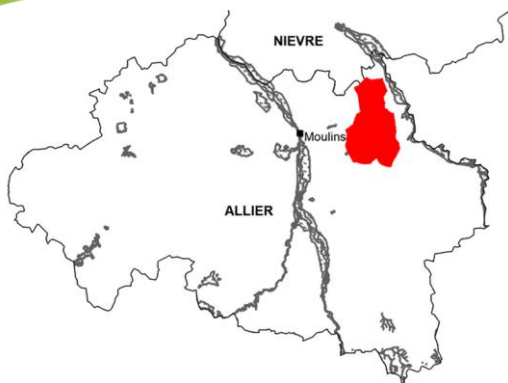




Évaluation des incidences NATURA 2000



Auvergne
Allier



Romain Riols - LPO Auvergne

Site >> Sologne bourbonnaise

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

DIRECTIVE :	Oiseaux
N° D'IDENTIFICATION UE :	FR8312007
DEPARTEMENT(S) CONCERNE(S) :	Allier
COMMUNE(S) CONCERNEE(S) :	Gannay-sur-Loire, La Chapelle-aux-Chasses, Paray-le-Frésil, Chevagnes, Beaulon, Lusigny, Thiel/Acolin, Dompierre/Besbre, Montbeugny, Chapeau, Saint-Pourçain/Besbre.
SURFACE :	22 274 ha
SITUATION DANS LE RESEAU REGIONAL :	ZPS l'extrême nord-est du département, entre les sites FR8301015 « Vallée de l'Allier nord », FR8301016 « Vallée de l'Allier sud », FR8310079 « Val d'Allier bourbonnais » (ZPS) à l'ouest et le site « Vallée de la Loire d'Iguerande à Decize » (ZSC : FR2601017 ; ZPS : FR2612002) à l'est, recouvrant en partie le site FR8301014 « Etangs de Sologne bourbonnaise ».
DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) :	Validé le 30/11/2010
STRUCTURE ANIMATRICE :	LPO Auvergne Anne-Sophie DE PIERI anne-sophie.depieri@lpo.fr 2 bis rue du Clos-Perret 63 100 Clermont-Ferrand Tél : 04 73 36 39 79 / 06 80 72 15 12



ENJEUX POUR LES ESPECES DU SITE

ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DESIGNATION DU SITE

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
A021 Butor étoilé	Grand héron trapu de 70-80 cm de long, brun doré avec des barres noires, à calotte et moustaches noires, bec jaune en poignard. Adeptes des grandes roselières marécageuses ou bordant les étangs et lacs.	Nicheur potentiel	Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
			Altération / disparition des habitats	Conserver les zones humides : étangs, marais (roselières) Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage
			Dérangements des sites de nidification (travaux, fréquentation)	Ne pas déranger les couples lors de la reproduction
A022 Blongios nain	Un des plus petits hérons du monde (33-38 cm de long) de la taille d'un pigeon, noir dessus et sur la tête, crème dessous (mâle), brun-noir dessus et brun roussâtre dessous (femelle). Adeptes de la végétation dense (roseaux, saules...) le long des cours d'eau, lacs, étangs, et dans les marais.	Nicheur potentiel	Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
			Altération / disparition des habitats	Conserver les zones humides : étangs, marais (roselières) Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage
			Dérangements des sites de nidification (travaux, fréquentation)	Ne pas déranger les couples lors de la reproduction
A023 Bihoreau gris	Petit héron trapu de 58-65 cm de long, noir dessus et sur la tête (engoncée dans les épaules), blanc dessous, à longue huppe de 2-4 fines plumes blanches tombant sur la nuque. Adeptes des arbres et fourrés le long des cours d'eau, lacs, étangs, et dans les marais.	/ à préciser Nicheur / de passage en migration Observation assez fréquente d'individus s'alimentant en bordure des étangs ou points d'eau, ou postés dans les arbres. Nicheur certain au sein de la ZPS ; peut nicher dans des colonies de Héron cendré. Importance du site inconnue pour la population.	Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
			Altération / disparition des habitats	Conserver les zones humides : étangs, marais (roselières) Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage
			Dérangements des sites de nidification (travaux, fréquentation)	Ne pas déranger les couples lors de la reproduction
A026 Aigrette garzette	Entièrement blanche (avec 2 longues plumes tombant sur la nuque en plumage nuptial), différent du Héron garde-bœufs par le plumage sans teinte ocre, les pattes noires aux doigts jaunes et le bec noir, mesurant 55-65 cm de long. Adeptes des eaux peu profondes : lacs, étangs, rivières, deltas, aussi marais salants et lagunes côtières.	/ à préciser Nicheur certain (niche surtout dans des colonies mixtes d'autres hérons arboricoles) Faible importance du site pour la population.	Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
			Altération / disparition des habitats	Conserver les zones humides : étangs, marais, prairies humides... Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage
			Dérangements des sites de nidification (travaux, fréquentation)	Ne pas déranger les couples lors de la reproduction (laisser 100 m de distance)
A027 Grande Aigrette	Presque aussi grande que le Héron cendré, et bien plus que l'Aigrette garzette (85-102 cm de long), entièrement blanche, à longues plumes tombant sur le haut de la poitrine et le bas du cou, à bec jaune (noir avec la base jaune en période nuptiale).	Hivernant / de passage en migration	Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
			Altération / disparition des habitats	Conserver les zones humides : étangs, marais (roselières) Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	Adepte des eaux peu profondes et calmes (marais, berges d'étangs, de lacs et de rivières, lagunes) en hiver, des roselières et arbres bordant les lacs et grands étangs en reproduction.			nidification et au nourrissage
			Dérangements des sites de nidification (travaux, fréquentation)	Ne pas déranger les couples lors de la reproduction
A029 Héron pourpré	Grand héron élané de 78-90 cm de long, brun-gris dessus et noir dessous, à calotte noire se terminant en huppe effilée sur la nuque. Adepte des grandes roselières le long des cours d'eau, lacs, étangs, et dans les marais.	Nicheur potentiel / de passage en migration	Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
			Altération / disparition des habitats	Conserver les zones humides : étangs, (roselières)
				Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage
			Dérangements des sites de nidification (travaux, fréquentation)	Ne pas déranger les couples lors de la reproduction
A030 Cigogne noire	Echassier de 95-100 cm de long, à manteau noir, dessous de la queue, ventre et aisselles blancs. Adepte des grandes zones boisées surtout feuillues, en plaine et près de zones humides.	/ à préciser Nicheur (0-1 couple) / de passage en migration Importance moyenne du site pour la population.	Altération / destruction des habitats	Conserver les zones humides : étangs, marais, prairies humides et ruisseaux
				Maintenir la mosaïque des habitats favorables à la nidification et au nourrissage
			Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Proscrire
			Dérangements dans les sites de nidification	Proscrire les travaux et la fréquentation durant la période de reproduction
				Toujours rechercher les couples nicheurs avant travaux forestiers
			Passage / installation de lignes électriques	Eviter
A031 Cigogne blanche	Grand échassier long de 1-1,15 m, entièrement blanc hormis l'extrémité et le bord postérieur des ailes (noirs), à bec et pattes longs et rouge vif. Adepte des prairies humides et zones marécageuses, tout en se nourrissant aussi dans les pâturages et cultures, appréciant le voisinage de l'Homme, surtout lors de la reproduction.	/ médiocre Nicheur (0-2 couples) / de passage en migration Faible importance du site pour la population.	Altération / destruction des habitats (drainage)	Conserver les zones humides : étangs, marais, prairies humides
				Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage (boisements, arbres isolés, prairies)
			Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Proscrire
			Intensification de l'agriculture (mise en culture des prairies)	
			Dérangements dans les sites de nidification	Eviter notamment en période de reproduction
			Passage / installation de lignes électriques	Eviter
A037 Cygne de Bewick	Cygne massif, long de 115-127 cm, entièrement blanc, à tête ronde, long cou, court bec jaune (mais noir à l'extrémité) et larges pattes noires palmées. Adepte des lacs, étangs, rivières, et surtout des prairies inondées et champs cultivés en hiver.	De passage en migration	Altération / disparition des eaux stagnantes (drainage) et courantes (recalibrage)	Conserver l'état naturel des grandes surfaces d'eau libre : étangs, lacs, fleuves, rivières
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau et de la ressource piscicole
			Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une	Maintenir la mosaïque d'habitats ouverts (prairies humides, champs) grâce à une agriculture traditionnelle

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
			diminution des sites d'alimentation	
A038 Cygne chanteur	Le plus grand des cygnes européens, massif et long de 145-160 cm, entièrement blanc, à tête allongée, très long cou, long bec plus jaune que noir et larges pattes noires palmées. Adeptes des lacs et étangs peu profonds, ainsi qu'en hiver des prairies inondées, cultures, plans d'eau et marais côtiers, riches en végétation.	De passage en migration	Altération / disparition des eaux stagnantes (drainage)	Conserver l'état naturel des grandes surfaces d'eau libre : étangs, lacs
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau et de la ressource piscicole
			Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des sites d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats ouverts (prairies humides, champs) grâce à une agriculture traditionnelle
A068 Harle piette	Petit (38-44 cm de long) canard plongeur assez trapu, mâle en plumage nuptial paraissant tout blanc avec un dos et des lunettes noirs et une petite huppe soulignée de noir derrière la calotte, femelle et mâle en éclipse gris avec le cou et les joues blancs, la nuque et le dessus de la tête brun-roux. En hiver, adepte des plans d'eau variés, baies et estuaires, aussi des cours d'eau même modestes.	Hivernant / de passage en migration	Altération / disparition des eaux stagnantes (drainage) et courantes (recalibrage)	Conserver l'état naturel des surfaces d'eau libre : étangs, lacs, fleuves, rivières
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau et de la ressource piscicole
A072 Bondrée apivore	Rapace diurne de 52-60 cm de long, très semblable à la Buse variable mais à la tête petite. Adeptes des massifs boisés et prairies en mosaïque, avec présence régulière de zones humides.	/ à préciser Nicheur (10-20 couples) / de passage en migration Faible importance du site pour la population.	Utilisation de produits phytosanitaires provoquant une diminution des proies	Eviter
			Coupes rases, plantations	Maintenir les habitats forestiers originels
			Dérangements à proximité de l'aire	Toujours rechercher les couples avant travaux sur les secteurs de ripisylve Proscrire les travaux et la fréquentation à proximité en période de reproduction
A073 Milan noir	Rapace diurne de 50-60 cm de long, à la queue faiblement échancrée et à la coloration très sombre. Adeptes des grandes vallées alluviales. Niche dans les zones forestières à proximité de milieux aquatiques mais fréquente une grande diversité de milieux pour se nourrir (zones cultivées, bocage, bois, zones humides...)	/ moyen Nicheur (30-50 couples) / de passage en migration Les oiseaux nichant sur les bords de Loire peuvent venir se nourrir sur les étangs de Sologne bourbonnaise, ainsi que des estivants non nicheurs et des oiseaux migrateurs de passage. Importance du site moyenne pour la population.	Utilisation de produits chimiques pouvant se retrouver dans les carcasses dont l'espèce se nourrit : pesticides, bromadiolone (lutte contre les rongeurs)...	Eviter ces produits
			Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des proies, des sites de nidification et d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats (ouverts et forestiers) grâce à une agriculture traditionnelle
			Diminution de la disponibilité en charognes	Laisser les carcasses sur place
			Installation de lignes électriques	Eviter
			Dérangement à proximité de l'aire en période de nidification	Proscrire les travaux et la fréquentation à proximité en période de reproduction Rechercher les couples avant

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
				travaux sur les secteurs de ripisylve
A074 Milan royal	Rapace diurne de 59-66 cm de long, à la queue profondément échancrée et à la tête grise finement striée de noir tranchant avec le reste du corps (roux). Adeptes des zones agricoles ouvertes associant élevage extensif et polyculture, des lisières de massifs forestiers (niche le plus souvent en forêt), souvent en piémont des massifs montagneux	Nicheur potentiel / de passage en migration	Utilisation de produits chimiques pouvant se retrouver dans les carcasses dont l'espèce se nourrit : pesticides, bromadiolone (lutte contre les rongeurs)...	Eviter ces produits
			Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des proies, des sites de nidification et d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats (ouverts et forestiers) grâce à une agriculture traditionnelle
			Installation de lignes électriques	Eviter
			Dérangement à proximité de l'aire en période de nidification	Proscrire les travaux et la fréquentation à proximité en période de reproduction Rechercher les couples avant travaux sur les secteurs de ripisylve
A080 Circaète-Jean-le-Blanc	Rapace diurne de 65-70 cm de long, aux ailes brunes dessus et blanches dessous, corps tacheté. Adeptes des milieux ouverts et ensoleillés riches en reptiles (dont il se nourrit), alternant avec landes, forêts et zones humides. Niche souvent à la cime d'arbres tabulaires	De passage en migration	Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des proies, des sites de nidification et d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats (ouverts et forestiers) grâce à une agriculture traditionnelle
			Développement de la fréquentation à des fins sportives et ludiques (escalade, vol libre...)	Encadrer ces pratiques de façon à ne pas affecter la reproduction
			Activités forestières (coupes, ouvertures de pistes...)	Rechercher les couples avant travaux
			Utilisation de pesticides	Proscrire
A081 Busard des roseaux	Plus sombre et plus grand (48-56 cm de long) que les autres busards, mâle brun foncé dessus, brun-roux dessous, avec la tête et le cou jaunâtres et rayés de brun ; femelle brune avec la calotte, la gorge et le bord antérieur des ailes jaunâtres. Adeptes des grandes roselières dans les marais ou jouxtant les étangs et lacs peu profonds, ainsi que des prairies humides pour chasser.	Nicheur potentiel / de passage en migration	Altération / disparition des zones humides (boisement ou mise en culture suite au drainage ou au comblement naturel)	Préserver les zones humides, et notamment les roselières
			Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des proies, des sites de nidification et d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats agricoles ouverts grâce à une agriculture traditionnelle
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau
A082 Busard Saint-Martin	Rapace diurne élancé de 44-52 cm de long, gris bleuté dessus et blanc dessous avec le bout des ailes noir (mâle), brun foncé	/ mauvais Résident / nicheur (0-1 couple) / de passage en	Destruction / altération des habitats de reproduction par drainage des marais, intensification de	Eviter ces pratiques. Maintenir l'ouverture des landes forestières

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	nuancé de roux dessus et blanc jaunâtre rayé de brun dessous (femelle). Adeptes des milieux ouverts à végétation peu élevée, survolés à 1-2 mètres de hauteur : champs, prairies, friches basses, aussi landes, coupes forestières et marais.	migration / hivernant Faible importance du site pour la population.	l'agriculture et de la sylviculture (plantations) Travaux forestiers	 Travailler en dehors de la période de reproduction
A084 Busard cendré	Rapace diurne élancé, long de 42-47 cm de long, mâle gris cendré dessus avec une fine barre noire sur les ailes, blanc strié de rouille dessous avec 2 fines barres noires sous les ailes (noires à leur extrémité) ; femelle brune dessus avec une tache blanche au croupion, brun clair tacheté et barré de brun-noir dessous. Adeptes de milieux ouverts variés à végétation peu élevée, survolés à 1-2 mètres de hauteur : champs de céréales, prairies, friches, landes, marais, jeunes plantations...	/ mauvais Nicheur (1-3 couples) / de passage en migration En Sologne bourbonnaise, l'espèce niche exclusivement dans les champs de céréales. Faible importance du site pour la population.	Récolte précoce des céréales (devenues son habitat de substitution pour la nidification) Destruction / boisement des landes (habitat de nidification originel)	Pratiquer une récolte plus tardive permettant l'envol des jeunes Repérer / déplacer les nids et jeunes avant / pendant la récolte Maintenir les landes
A092 Aigle botté	Le plus petit des aigles avec 52-57 cm de long, à grosse tête proéminente. Forme claire blanche dessous et un peu striée à la poitrine et à la tête ; forme sombre brun foncé à brun roux dessous. Adeptes des milieux forestiers ou semi-forestiers calmes et secs, entrecoupés d'espaces ouverts ou de landes, nichant souvent dans de vieux arbres en haut de versants bien exposés	/ à préciser Nicheur (3-5 couples) / de passage en migration Importance moyenne du site pour la population.	Diminution des grands massifs forestiers Intensification des pratiques agricoles (cultures, destruction des haies et des prairies) Travaux forestiers et autres activités (tourisme, sport...)	Maintenir les habitats forestiers, et mise en place d'îlots de vieillissement Maintenir les haies et les prairies grâce à une agriculture traditionnelle Toujours rechercher les couples avant travaux sur les forêts Réaliser les activités hors période de reproduction
A094 Balbuzard pêcheur	Grand rapace diurne (50-58 cm de long) au corps élancé, brun foncé dessus, blanc dessous avec une barre noire sous les ailes (tenues coudées en vol) et une grosse tache noire au niveau de leurs poignets ; tête claire, trait noir sur les yeux jaunes, assez long bec crochu. Hôte des abords largement boisés des grands cours d'eau, étangs et lacs lui procurant des territoires de pêche vastes et variés.	Nicheur potentiel De passage en migration	Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) Travaux forestiers et gestion sylvicole Altération des eaux stagnantes (drainage) ou courantes (recalibrage des berges) Pollution de l'eau	Maintenir la mosaïque d'habitats (ouverts et forestiers) grâce à une agriculture traditionnelle Réaliser les activités hors période de reproduction. Maintien d'arbres âgés Conserver l'état naturel des surfaces d'eau libre : étangs, lacs, grands cours d'eau Maintenir la qualité de l'eau et de la ressource piscicole
A098 Faucon émerillon	Petit rapace diurne (24-33 cm de long), plus robuste que les autres petits faucons, mâle gris-bleu dessus et crème roussâtre fortement tacheté de brun-noir dessous, à queue grise mais noire à l'extrémité ; femelle brun foncé dessus, crème strié de brun-noir dessous, à queue brune mais noire au bout. En hiver, principalement hôte des estuaires et du littoral ouest, mais pouvant être rencontré partout ailleurs en plaine notamment lors des migrations : marais, polders, landes, cultures...	Hivernant / de passage en migration	Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des proies, des sites de nidification et d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats ouverts grâce à une agriculture traditionnelle Eviter les reboisements (pins...)
A103 Faucon pèlerin	Femelle de ce rapace diurne à la taille d'un gros pigeon, et d'une tierce supérieure au mâle,	Hivernant / de passage en migration	Intensification de l'agriculture (développement des	Maintenir la mosaïque d'habitats (ouverts et forestiers) grâce à une agriculture

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	de 34-50 cm. Gorge et haut de la poitrine blanche, dessus gris bleu à gris ardoise, dessous blanc strié de noir, moustache arrondie sombre. Adeptes des sites rupestres (falaises, barres rocheuses) pour nicher		monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des proies, des sites de nidification et d'alimentation	traditionnelle
			Travaux, développement de la fréquentation à des fins sportives et ludiques (escalade, vol libre...)	Encadrer ces pratiques de façon à ne pas affecter la reproduction Rechercher les couples avant travaux
			Destruction directe au fusil et désairage des jeunes pour la fauconnerie	Proscrire
A127 Grue cendrée	Oiseau imposant, en grande partie de couleur gris cendré comme son nom l'indique. Une épaisse touffe de plumes tombe à l'arrière du corps. La partie postérieure de l'aile est noire, comme le long cou et la tête qui sont traversés par une large bande blanche partant de l'arrière de l'œil et descendant de chaque côté du cou. Le dessus de la tête, dénudé, présente une calotte rouge. Le bec, long, droit et pointu, est gris verdâtre. Les pattes, très longues comme les ailes, sont noires. Le jeune de l'année se distingue par son corps gris teinté de brun, sa tête et son cou brun rougeâtre ; son œil est brun (rouge chez l'adulte). L'espèce mesure 1,1-1,2 m de long (dont 50-55 cm pour le corps), pour A l'automne et en hiver, la Grue cendrée fréquente les grandes cultures et les prairies proches de vastes plans d'eau peu profonds (dortoirs nocturnes) ; lors de la reproduction, les marais et tourbières jouxtant les plans d'eau sont privilégiés.	Hivernant / de passage en migration	Disparition / altération des habitats dues notamment à l'abandon de l'élevage traditionnel et aux reboisements	Maintenir une mosaïque de milieux agricoles ouverts favorable au nourrissage
			Assèchement des zones humides, drainage	Conserver les zones humides : étangs, marais, prairies humides
			Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
A131 Echasse blanche	Echassier élancé (35-40 cm de long) au long bec noir, fin et droit, et aux très longues pattes rouge vif ; mâle blanc avec les ailes, le dos, la calotte et la nuque noirs ; femelle semblable, mais avec le dos et les ailes brun-noir. Adeptes des vasières bordant les étangs peu profonds, bassins et digues des marais salants abandonnés, lagunes et marais côtiers.	De passage en migration	Assèchement des zones humides, drainage	Conserver les zones humides : étangs, marais, prairies humides Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage
			Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
A132 Avocette élégante	Echassier élancé (42-45 cm de long) au long bec noir, fin et recourbé vers le haut, et aux longues pattes gris-bleu ; adulte blanc bariolé de noir dessus, avec l'extrémité des ailes, la calotte et la nuque noirs. Adeptes des bassins et digues des marais salants abandonnés, marais côtiers, plus rarement vasières bordant les étangs peu profonds.	De passage en migration	Assèchement des zones humides, drainage	Conserver les zones humides : étangs, marais, prairies humides Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage
			Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
A133 Œdicnème criard	Curieux oiseau (40-44 cm de long) mimétique, brun-sable fortement strié de noir dessus, à sourcil, « moustache », gorge, ventre et barres alaires blancs, grands yeux et longues pattes jaunes. Hôte des lieux plats et caillouteux, chauds et secs, à végétation clairsemée : steppes, pelouses naturelles ou artificielles, cultures, berges et îles des cours d'eau lents, dunes.	/ bon Nicheur (20-40 couples) / de passage en migration Effectifs sans doute sous-estimés. Importance moyenne du site pour la population.	Fragmentation des habitats suite à l'urbanisation Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des sites d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats agricoles ouverts grâce à une agriculture traditionnelle (préservation des prairies de fauche, des zones herbeuses et des pâtures), à un contrôle du développement urbain
A140 Pluvier doré	Oiseau de 26-29 cm de long ; en plumage nuptial, dessus brun-noir tacheté de jaune, face, avant du cou, poitrine et ventre noirs et séparés des parties supérieures par une ligne blanche en « S » partant du bec jusqu'au-dessous de la queue (blanc) ; en hiver, dessus brun tacheté de jaune, joues, cou et poitrine brun jaunâtre tacheté de gris, gorge, ventre et dessous des ailes blanches. En hiver, adepte des plaines cultivées et labourées (céréales d'hiver...), des prairies, polders et vasières.	de passage en migration	Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des sites d'alimentation Fragmentation des habitats suite au développement urbanistique et aux incendies	Maintenir la mosaïque d'habitats agricoles ouverts grâce à une agriculture traditionnelle (préservation des prairies de fauche, des zones herbeuses et des pâtures), à un contrôle du développement urbain et à la prévention des incendies
A151 Combattant varié	Limicole rondelet (26-30 cm de long pour le mâle, 20-24 cm pour la femelle), au corps gris-brun tacheté de brun-noir et liseré de blanc dessus ; dessous blanc hormis la poitrine et les flancs gris-brun ; mâle en plumage nuptial remarquable par sa volumineuse collerette et la double crête de plumes érectiles de couleur variable. Adepte des milieux humides à végétation clairsemée : prairies, dépressions au sein de cultures, berges vaseuses, marais...	De passage en migration	Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des sites d'alimentation Altération / disparition des zones humides (boisement ou mise en culture suite au drainage ou au comblement naturel) Pollution de l'eau	Maintenir la mosaïque d'habitats agricoles semi-ouverts grâce à une agriculture traditionnelle Conserver le caractère semi-ouvert Ne pas polluer
A166 Chevalier sylvain	Limicole élané (19-21 cm de long) à bec modérément long pour un chevalier, au corps brun-noir ponctué de roussâtre dessus, blanc dessous ainsi qu'au niveau du sourcil et du croupion ; cou et poitrine finement striés de gris. En migration, hôte des berges vaseuses envahies de végétation, des terrains faiblement inondés.	De passage en migration	Assèchement des zones humides, drainage Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Conserver les zones humides : étangs, marais, prairies humides Maintenir la mosaïque des habitats favorable au nourrissage Ne pas polluer
A193 Sterne pierregarin	Espèce mesurant 31-35 cm de long, gris-bleu pâle dessus, blanc grisâtre dessous, à joues et gorge blanches, calotte noire (mais front blanc en hiver), long bec pointu rouge orangé avec la pointe noire (en hiver, noir teinté de rouge à la base), courtes pattes palmées rouge vif. En reproduction, adepte des bancs de sable ou de galets, sur les côtes et le long des grands cours d'eau ; en migration, aussi dans les lacs, étangs, sablières et lagunes.	De passage en migration	Assèchement des zones humides, drainage Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires Altération de la dynamique des cours d'eau	Conserver les zones humides : étangs, marais, prairies humides Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage Lutter contre la fermeture par la végétation Ne pas polluer Maintenir la dynamique fluviale des cours d'eau

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
			(recalibrage des berges, etc.)	
A195 Sterne naine	La plus petite sterne européenne (22-24 cm de long) gris-bleu pâle dessus et sur le croupion, à bout des ailes bordé de noir, calotte et trait la reliant au bec noirs (en hiver, calotte limitée à l'arrière de la tête), reste du corps blanc pur, long bec pointu jaune vif avec la pointe noire (tout noir en hiver), courtes pattes palmées jaune orangé. En reproduction, adepte des bancs de sable et de galets, sur les côtes, les îles des grands cours d'eau et des gravières.	De passage en migration	Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
			Altération de la dynamique des cours d'eau (recalibrage des berges, etc.)	Maintenir la dynamique fluviale
			Brusque montée des eaux par lâchers de barrages	Faire des lâchers progressifs
			Dérangement sur les sites de nidification	Garantir la tranquillité des colonies
A196 Guifette moustac	Petite sterne (23-25 cm de long) à long bec pointu rouge vif et courtes pattes palmées rouge foncé ; en plumage nuptial, dessus et croupion gris-cendré, dessous du corps gris ardoisé, joues et dessous des ailes et de la queue blancs, calotte noire ; en hiver, dessous blanc et calotte tachée de blanc, limitée à l'arrière de la tête et se prolongeant jusqu'à l'œil. En reproduction, adepte des marais le plus souvent pâturés et étangs peu profonds à végétation aquatique bien développée, parfois des prairies inondées.	Nicheur potentiel / de passage en migration	Assèchement des zones humides, drainage, faucardade de la végétation aquatique	Conserver les zones humides : étangs, marais, prairies humides Maintenir la végétation aquatique
			Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
A197 Guifette noire	Petite sterne (22-24 cm de long) au long bec pointu noir et aux courtes pattes palmées rouge foncé ; en plumage nuptial, tête, cou et dessous du corps noir, bas du ventre et dessous de la queue blanc pur, reste du corps d'un gris plus ou moins foncé ; en hiver, dessous, front et nuque blancs, dessus gris, avec une petite calotte noire des yeux jusqu'aux joues. En reproduction, adepte des marais et étangs peu profonds et à végétation flottante, des prairies peu inondées ; eaux côtières en hiver et migration.	De passage en migration	Assèchement des zones humides, drainage, auctardade de la végétation aquatique	Conserver les zones humides : étangs, marais, prairies humides Maintenir la m végétation aquatique
			Pollution des eaux provoquant la diminution des ressources alimentaires	Ne pas polluer
A222 Hibou des marais	Rapace nocturne de taille moyenne (37-39 cm de long), fauve roussâtre strié de brun-noir dessus, blanc roussâtre parcouru de brun-noir dessous, à face circulaire blanc jaunâtre, yeux jaunes entourés de noir, épais bec noir et crochu, aigrettes très réduites. Hôte des lieux sans arbres et à végétation basse : prairies humides, marais, landes, cultures, friches, dunes, à faible altitude.	Hivernant / de passage en migration	Assèchement des zones humides, drainage	Conserver les zones humides : étangs, marais, prairies humides Maintenir la mosaïque des habitats favorable à la nidification et au nourrissage
			Intensification des pratiques agricoles (développement des cultures, disparition des prairies) et déprise agricole	Maintenir la mosaïque d'habitats ouverts grâce à une agriculture traditionnelle
A224 Engoulevent d'Europe	Oiseau de 26-28 cm de long, à chant nocturne typique (ronnement sourd portant jusqu'à 500 m, rappelant un bruit de cyclomoteur) et aux couleurs mimétiques avec le sol ou l'écorce. Adepte des milieux	Nicheur potentiel / de passage en migration	Altération / destruction des habitats	Maintenir une mosaïque d'habitats favorables : éviter le reboisement en pins et la fermeture des milieux ouverts maintien des landes
			Usage des pesticides diminuant la disponibilité en	Eviter

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	semi boisés, à buissons alternant avec du sol nu, sec, sableux ou pierreux (où il niche) : friches, landes, coupes, lisières et clairières forestières		insectes	
A229 Martin-pêcheur d'Europe	Oiseau vivement coloré (bleu-vert métallique, roux chaud sur les parties inférieures) de 17-20 cm, au corps court et trapu comparé à la grosse tête prolongée d'un long bec en poignard (4 cm). Adeptes des rives des cours d'eau et des lacs, des étangs, gravières en eau, marais et canaux peu turbides, avec secteurs de berges meubles et abruptes (érodées) pour le forage du nid	/ bon Résident (7 couples nicheur, au niveau des berges meubles érodées. Les populations sont soumises à de fortes variations interannuelles car l'espèce est très sensible au gel. Faible importance du site pour la population.	Canalisation des cours d'eau, déboisement des berges...	Maintenir la dynamique fluviale (berges naturelles...)
			Drainage des zones humides	Ne pas drainer
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau et de la ressource piscicole
A234 Pic cendré	Pic de 27-28 cm, à dos vert, tête grise (tache rouge sur le front du mâle), moustache noire. Tambourinage lent, long et espacé. Adeptes des forêts feuillues claires (hêtraies et chênaies surtout), à grande diversité de structure ; loge souvent dans un Hêtre mort	Nicheur potentiel (0-1 couple)	Diminution des grands massifs forestiers et coupe des vieux arbres	Conservé les vieux massifs de conifères parsemés de feuillus et entrecoupés de larges clairières Conservé les arbres morts et à loges
A236 Pic noir	Le plus grand pic européen (44-48 cm de long), entièrement noir sauf une tache rouge vif du front à la nuque chez le mâle, limitée à la nuque chez la femelle. Tambourinage audible à plus d'un kilomètre. Adeptes des grands massifs boisés (200-500 ha), avec présence d'arbres âgés et de bois mort en abondance (troncs, grosses branches, souches)	/ bon Résident (> 10 couples nicheurs) Faible importance du site pour la population.	Diminution des grands massifs forestiers gestion sylvicole intensive (coupes à blancs, coupe des vieux arbres)	Préserver les massifs de avec des arbres d'âges et de tailles différents Conservé les arbres morts et à loges
A238 Pic mar	Pic de 19-22 cm de long, à plumage mélangé de noir et de blanc et à calotte rouge (plus vive et unie chez le mâle). Tambourinage exceptionnel et de faible portée. Adeptes des vieilles forêts feuillues (chênaies et chênaies-charmaies surtout), régulièrement dans les peuplements thermophiles d'essences à écorce rugueuse	/ bon Résident (> 10 couples nicheurs) En Sologne bourbonnaise, l'espèce occupe majoritairement les chênaies. Importance moyenne du site pour la population.	Diminution des grands massifs forestiers, gestion sylvicole intensive (coupes à blancs, coupe des vieux arbres, futaies régulières)	Conservé les vieux massifs de feuillus (chênaies) Conservé les arbres morts et à loges
A246 Alouette lulu	Petite alouette de 15 cm de long, à teinte dominante brunâtre dessus, blanche dessous (mais flancs et poitrine lignés de brun-noir). Adeptes des milieux dégagés, secs et ensoleillés en zone collinéenne et de moyenne montagne : bocage, landes, friches, pâturages pauvres, vignes et clairières forestières	/ bon Nicheur (> 100 couples) / de passage en migration Faible importance du site pour la population.	Disparition / modification des habitats suite à l'abandon de l'élevage traditionnel et aux reboisements	Maintenir le pâturage extensif et débroussailler Maintenir les haies, et bosquets
			Usage de pesticides et d'engrais, diminuant la disponibilité alimentaire	Eviter
A255 Pipit rousseline	Grand pipit (16,5 cm de long) à la longue queue évoquant en vol une bergeronnette, fauve pâle un peu strié de brun dessus et sur la calotte, blanc-crème dessous (lavé de roussâtre sur la poitrine et les flancs), à large sourcil crème souligné de brun-noir du bec jusque derrière l'oeil. Adeptes	De passage en migration	Embossaillement et colonisation par la forêt	Maintenir les zones de landes par un pâturage extensif tardif

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	des lieux sablonneux, plats et secs, à végétation rase piquetée de buissons : plaines caillouteuses, pelouses, jachères, landes basses, gravières, carrières, lits secs des cours d'eau, causses, dunes.			
A338 Pie-grièche écorcheur	Passereau de 16-18 cm de long, à la silhouette d'un « rapace miniature ». Mâle vivement coloré, à manteau brun-roux, calotte et croupion gris cendré, dessous rose vineux, masque noir de « bandit ». Femelle terne, brun-gris dessus, blanc jaunâtre sale dessous (barré de lignes noires), masque moins net. Adeptes des milieux semi-ouverts : prairies et prés extensifs ponctués de buissons bas et d'arbres isolés (souvent épineux), clôtures barbelées	/ bon Nicheur (100-300 couples) Commune, mais l'estimation des effectifs est très aléatoire. Elle est répartie sur l'ensemble de la plaine avec des densités variables. Importance moyenne du site pour la population.	Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des proies, des sites de nidification et d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats agricoles ouverts grâce à une agriculture traditionnelle (préservation des prairies de fauche, des zones herbeuses et des pâtures), à un contrôle du développement urbain
			Fragmentation des habitats suite au développement urbanistique	Maintenir les haies et bosquets
			Usage des pesticides	Proscrire
			Abandon des clôtures et destruction des épineux	Conserver des clôtures barbelées et des buissons épineux
A379 Bruant ortolan	Passereau robuste (14-16,5 cm de long), à tête aplatie vert-olive (comme le cou et la poitrine) portant une longue moustache jaune soufre et un bec rose brunâtre conique, gorge jaune, ventre et flancs rose jaunâtre, dos brun-roux rayé de noir, ailes brun-noir avec des traits roussâtres et 2 fines barres transversales blanches, pattes roses ; femelle plus terne. Hôte des milieux secs à végétation rase alternant avec des arbres et buissons épars (perchoirs) : adrets rocaillieux, landes ouvertes, vignobles, friches, cultures, pelouses et prairies parsemées de haies ou taillis, pierriers colonisés par les ligneux, jeunes garrigues, prés marécageux piquetés de saules, bouleaux et autres arbres, souvent près de zones humides.	De passage en migration	Intensification de l'agriculture (développement des monocultures, destruction des haies...) ou au contraire déprise agricole (reboisement des friches et des landes), entraînant une diminution des sites de nidification et d'alimentation	Maintenir la mosaïque d'habitats agricoles ouverts grâce à une agriculture traditionnelle (préservation des prairies de fauche, des zones herbeuses et des pâtures), à un contrôle du développement urbain et à la prévention des incendies
			Fragmentation des habitats suite au développement urbanistique et aux incendies	
			Chasse et dérangement dans les lieux de nidification	Proscrire

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

ENJEUX GENERAUX DE PRESERVATION DU SITE

Le site tire son importance pour les oiseaux du mélange de bocage, zones humides et boisements de feuillus de plaine qui le constitue. De nombreuses espèces nichent, dont certaines rares (3 espèces de hérons arboricoles, Cédicnème criard, Aigle botté, Pics cendré, noir et mar) ; le site est aussi privilégié pour la migration et l'hivernage (plus de 90 espèces dont la Grande Aigrette, le Balbuzard pêcheur, la Grue cendrée, divers anatidés et limicoles...). Plusieurs autres espèces de l'annexe 1 de la directive « Oiseaux » s'y rencontrent aussi de façon occasionnelle.

La présence proche des vallées alluviales qui l'encadrent (Allier et Loire) permet de créer un ensemble fonctionnel pour l'avifaune, migratrice et hivernante notamment.

La destruction d'habitats favorables aux populations d'oiseaux (notamment pour leur reproduction et leur alimentation) est une des principales causes de régression ou de fragilité des espèces. Les milieux herbacés pâturés ou fauchés (prairies, landes et pelouses), les zones humides (étangs et prairies), les haies et milieux forestiers régressent de plus en plus au profit de l'urbanisation et de l'intensification agricole (développement de la maïsiculture).

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

A. Maintenir et favoriser les habitats favorables aux oiseaux remarquables

1. Assurer le maintien en eau des étangs et une gestion qui concilie la pisciculture, la chasse et la richesse écologique
2. Préserver la végétation aquatique et rivulaire des étangs
3. Restaurer et/ou réimplanter des roselières en bordure des étangs
4. Surveiller l'implantation d'espèces animales ou végétales exotiques envahissantes dans les étangs, et si possible intervenir
5. Maintenir les prairies humides du site
6. Favoriser le maintien de « gros bois » et d'arbres sénescents dans les peuplements forestiers
7. Favoriser le maintien des boisements rivulaires (ripisylve)
8. Limiter la consommation et la fragmentation des espaces agricoles et forestiers

B. Favoriser la production de ressources alimentaires pour les oiseaux

1. Favoriser la production de graines et d'invertébrés dans les agrosystèmes
2. Favoriser la production d'invertébrés dans les forêts
3. Evaluer la qualité de l'eau des étangs

C. Limiter les risques de mortalité des oiseaux

1. Protéger les nids situés dans les cultures et les prairies
2. Identifier les lignes et pylônes électriques dangereux
3. Limiter la destruction des nids situés dans les arbustes et arbres (haies, forêt)

D. Limiter le dérangement en période de nidification

1. Limiter l'impact des dessertes forestières
2. Etablir une veille des espèces jugées « problématiques » et si possible intervenir pour limiter leur implantation

SITES INTERNET CONSULTABLES

Site Natura 2000 de l'Etat :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/reseau-europeen-natura-2000-1>

Rubrique Natura 2000 du site de la DREAL Auvergne :

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r3457.html>

Site internet de la ZPS Sologne bourbonnaise

<http://solognebourbonnaise.n2000.fr/site>

Site des services de l'Etat de l'Allier (page dédiée à Natura 2000 et à l'évaluation des incidences) :

<http://www.allier.gouv.fr/espaces-naturels-biodiversite-a152.html>

SOURCES

Opérateur : CEN Allier / Mosaïque Environnement

111 rue du 1er Mars 1943, 69100 Villeurbanne

Tél : 04.78.03.18.18 - Fax : 04.78.03.71.51 - agence@mosaique-environnement.com

Document d'objectifs « FR8312007 « Oiseaux » Sologne bourbonnaise »

Charte Natura 2000 « Site FR8312007 « Sologne bourbonnaise » »

Cahiers d'habitats « Oiseaux » (version provisoire)

Duquet, M., 1996. Inventaire de la faune de France. Nathan, MNHN, 416 p.